



Concerne : la procédure de maintenance de l'IFIC

« L'APIM (Association des Professionnels en Imagerie Médicale) avec la VMBv (association homologue flamande), la VVRO (Association des Infirmières en Radiothérapie et Oncologie) côté flamand, et l'AFITER (Association Francophone des Infirmiers et Technologues Exerçant en Radiothérapie belge) côté wallon, ont décidé d'unir leurs forces pour représenter conjointement les intérêts des professionnels de l'imagerie médicale sur certains enjeux sociojuridiques.

Notre premier objectif commun est le dossier IFIC : la procédure de maintenance de l'IFIC (Institute for Job Classification), une liste a été publiée avec les fonctions retenues qui sont traitées en priorité dans la 1ère phase de la procédure de maintenance. Cette liste répertorie la fonction 3471; technologue / infirmière en imagerie médicale.

Dans une lettre conjointe, adressée à l'IFIC, nous demandons des éclaircissements sur le poste de technologue / infirmière en radiothérapie. Parce que ce profil de poste est étroitement lié au profil de « l'infirmière / technologue en imagerie médicale », nous aurions aimé savoir si le poste de « infirmière / technologue en radiothérapie » est pris en compte dans l'emploi 3471. Si ce n'était pas le cas, nous demandons à l'IFIC de le faire.

En outre, le VMBv travaillera plus étroitement avec l'APIM pour s'assurer que la fonction sectorielle existante 3471 « infirmière / technologue en imagerie médicale » sera réévaluée de manière juste et correcte.

Jade et Sander, du groupe de travail VMBv sur la législation, ont en tout cas pris un bon départ avec l'élaboration d'une description de poste complète et actualisée, qu'ils ont également présentée lors de la première audition de l'IFIC, il y a déjà assez longtemps. Au cours de la première phase de maintenance, en plus de la contribution des associations professionnelles, l'IFIC procédera à un entretien juridique au cours duquel elles examineront également notre fonction par rapport à la législation en vigueur. La première phase de maintenance est - encore - "actuellement" en cours d'achèvement. Nous attendons donc avec impatience, avec nos membres, le résultat final de cette phase. »

D'après le texte issu de la publication de la VMBV sur sa page facebook.

Dans la continuité, l'APIM se lance désormais sur le recensement de vos avis et témoignages par rapport au descriptif actuel de la fonction de TIM telle qu'elle existe dans l'éventail de fonctions de l'IFIC.

A savoir que, pour l'APIM, celle-ci est sous-évaluée et non conforme à la réalité.

Afin d'appuyer nos revendications, nous vous demandons dès lors votre avis.

Après analyse de la fiche existante, merci de nous faire part de vos réactions en nous les envoyant à l'adresse mail de l'APIM asbl : apim.comite@gmail.com

Date de clôture : 30 avril 2021